BILAN D'ACTIVITÉS

DE

L'UNION DES PRODUCTEURS ET PRODUCTRICES DU CINÉMA QUÉBÉCOIS

2022-2023

ACCOMPLISSEMENTS RÉCENTS
À L'UPPCQ

L'année 2023 a été une année fructueuse pour l'UPPCQ. Les efforts soutenus du conseil d'administration et des membres ont permis de faire avancer des dossiers importants, contribuant à la stabilisation de la structure de l'UPPCQ et au traçage de son avenir.

Nous avons ainsi obtenu le soutien de la SODEC à travers le Programme d'aide aux associations et aux organismes à mandat collectif, ce qui nous a permis d'embaucher Tania Choueiri en tant que coordinatrice générale. En poste depuis le 20 novembre 2023, elle rejoint notre équipe à un moment où nous avons besoin de soutien pour poursuivre nos actions, et pour développer des initiatives au bénéfice des membres et de l'industrie.
Par ailleurs, nous avons également reçu le soutien de Téléfilm Canada pour le projet de recherche sur lequel nous travaillons depuis 2022. En collaboration avec Habo, un studio stratégique montréalais spécialisé dans les industries créatives et du divertissement, nous avons élaboré une enquête statistique sur les conditions socioéconomiques des producteurs et productrices du Québec. L'objectif est de dresser un portrait détaillé du secteur de la production cinématographique québécoise et de faire connaître la réalité des producteurs et productrices auprès des institutions de financement, des associations et de tous les partenaires pertinents.

Nous avons également organisé un panel dans le cadre du Festival du nouveau cinéma intitulé :
« Santé mentale dans l'industrie: Discussion ouverte avec des producteur.ice.s. » Ce premier panel dans l'histoire de l'UPPCQ a mis en lumière un sujet tabou dans notre milieu. Il a servi de plateforme d'échange et nous a démontré qu'il est crucial de continuer d'échanger et de promouvoir le dialogue sur ce sujet complexe, qui est assez répandu dans notre milieu où la passion et les obligations s'entremêlent étroitement.

Et via le travail fait par les comités et tel que décrit ci-dessous, nous avons continué à échanger avec les bailleurs de fonds et partenaires sur l'amélioration des programmes.

Voici les grandes lignes de ce qui a été accompli par les divers comités qui ont été actifs au cours de la dernière année :

COMITÉ DOCUMENTAIRE

Participation au chantier documentaire de la SODEC: nous avons poursuivi les échanges entamés en 2022 avec la SODEC. Les changements proposés par la direction de la SODEC sont en cours d'approbation par le MCCQ. Nous espérons que les changements seront effectifs dès l'année financière 2024-2025. Ces changements incluent notamment la création d'enveloppes corporatives en développement pour les compagnies qui produisent des documentaires, la hausse du pourcentage de participation de la SODEC et du montant maximal octroyé en production, et l'augmentation du montant d'aide en développement.

L'Observatoire du documentaire: L'UPPCQ a poursuivi sa participation au conseil d'administration de l'Observatoire où TFO et APTN ont rejoint le CA cette année. L'Observatoire poursuit son travail sur l'éducation avec un nouveau chantier mené en collaboration avec le Récit et la BAnQ pour la création d'une plateforme éducative où des documentaires seront disponibles pour le milieu scolaire et pour les besoins de l'industrie.

COMITÉ DE LA RELÈVE

Nous avons poursuivi le travail de représentation auprès de la SODEC pour faire des changements au programme de Création émergente:

- Consolidation des résultats du sondage sur le niveau d'appréciation du programme Création Émergente de la SODEC par la clientèle et présentation de ses résultats à la SODEC.
- Rencontres avec les dirigeants de la SODEC afin de faire des recommandations sur le programme Création Émergente en général, sur les changements au programme effectués au printemps 2022, de même que sur la barrière à l'entrée au programme régulier pour les entreprises de la relève. Suite à ces rencontres, et après plusieurs années à réitérer les mêmes arguments, la SODEC a accepté d'apporter plusieurs modifications à ce programme, dont la plupart vont dans le sens des recommandations du comité de la relève.

Les dits changements doivent encore être approuvés par le MCCQ, et nous espérons que les changements seront effectifs dès l'année financière 2024-2025. Ces changements incluent le retrait de dates de dépôts fixes pour les courts métrages (fiction et documentaires), et l'augmentation du plafond budgétaire pour les longs métrages.

En 2023, il y a eu la refonte du programme de promotion et diffusion de la SODEC destiné aux distributeurs de courts métrages et des problématiques majeures sont survenues. En plus de toucher directement les distributeurs, les producteurs de courts métrages sont affectés par ces changements (frais à payer pour les services de distribution, risque de perdre les crédits d'impôts, problème de mouvement de trésorerie, etc.) Le comité relève a donc fait plusieurs rencontres avec les distributeurs afin d'unir nos forces. En complément aux démarches des distributeurs, nous avons acheminé une lettre en notre nom auprès de la SODEC, afin de souligner les enjeux plus globaux de cette refonte du programme. Les moyens de pression ont été entendus par la SODEC, mais les résultats précis seront connus à la fin janvier 2024.

COMITÉ ÉTHIQUE - INCLUSION ET ÉQUITÉ

Suite à des discussions avec des membres de l'UPPCQ, un besoin et une nécessité se sont fait sentir pour créer un comité éthique, d'inclusion et d'équité. Les membres actifs sont Pierre Villepelet, Caroline Bergoin, Mylène Augustin, Babek Aliassa, Samuel Gagnon, Anaëlle Béglet ainsi que Giacomo Nudi & Elodie Pollet, en qualité de représentants du CA. La motivation principale est d'assurer une représentativité sur les questions et enjeux liés à la diversité au sein de l'écosystème de notre industrie.

Afin de mettre en oeuvre ce vaste chantier, le comité analyse les programmes de financement des trois principaux bailleurs de fonds canadiens - la SODEC, Téléfilm Canada et le Fonds des médias du Canada, dans l'objectif de préparer une liste de recommandations de changements à faire dans les programmes respectifs, et de les rencontrer par la suite pour discuter des solutions. Dans un objectif à plus long terme, il est question de rencontrer Patrimoine Canada pour proposer la création d'un crédit d'impôt de la diversité, afin de créer un incitatif à l'embauche d'artistes et de techniciens issus des minorités visibles.

CONCLUSION

L'UPPCQ a réussi en 2023 à obtenir deux financements clefs et transformateurs pour l'avenir de l'association. Le premier, une aide à la mission de la SODEC, permet, depuis novembre 2023, d'assurer une permanence au sein de l'association pour une période minimale de deux ans. Avec Tania Choueiri aux commandes de l'organisation et non plus seulement les membres bénévoles du CA, nous serons en mesure d'atteindre une vitesse de croisière en 2024 pour l'avancement des combats de l'UPPCQ. Le deuxième, un financement au projet obtenu chez Téléfilm Canada pour faire l'étude sur les conditions socio-économique des producteurs, un des projets initiaux de l'association, dont le sondage circulera dans l'industrie d'ici quelques semaines, va enfin nous permettre de mettre en lumière les enjeux du métier de producteur et nous l'espérons rendre plus clairs ceux-ci auprès de tous les intervenants du milieu (syndicats, institutions financières, partenaires, employés). Nous pensons que ce sondage pourra également servir de moteur pour l'objectif à moyen terme que nous avions évoqué lors de l'AGA en 2023, celui de rassembler tous les intervenants du milieu pour une discussion ouverte sur les enjeux et l'avenir du cinéma, ou plus spécifiquement des ÉTATS GÉNÉRAUX DU CINÉMA.

Les membres du CA en 2023 ont travaillé de manière continue pour faire progresser notre industrie en se réunissant tous les mois et en travaillant sur les multiples volets de notre métier (documentaire, relève, éthique, participation au comité permanent de Téléfilm Canada, etc.) De plus, grâce à ce travail acharné, l'UPPCQ est heureuse d'avoir maintenant en place des ressources qui vont permettre à celle-ci d'accélérer ses processus de travail, d'être plus agile et rapide au quotidien et de mettre en place des communications plus fréquentes.

L'UPPCQ souhaite être un moteur pour ses membres et leurs entreprises, pour le développement du métier de producteur, les stratégies d'affaires, et l'évolution des pratiques. L'UPPCQ souhaite non seulement se renouveler, mais aussi aller au-devant des problématiques en mettant sur la table des propositions de transformation du milieu et en créant des ponts pour que ses membres collaborent, soient informés sur les enjeux de la production et puissent être, à leur tour, des moteurs de solution pour l'avenir du cinéma indépendant.

REMERCIEMENTS

L'UPPCQ remercie ses partenaires financiers.

La SODEC pour le Programme d'aide aux associations et aux organismes à mandat collectif.

Téléfilm Canada pour le financement d'un projet de recherche sur les conditionssocioéconomiques des producteurs et productrices du Québec